

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 71 (1932)  
**Heft:** 46

**Artikel:** Bourg-Ciné-Sonore  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-224893>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## BIBLIOGRAPHIE.

Doux, doux, marions-nous, pièce vaudoise, en deux actes de Mme Matter-Estoppey. Personnages : trois rôles d'hommes, six rôles de femmes. Figuration: Vaudoises en costume. — Prix fr. 2, chez l'auteur, 32, rue de la Gare, Montreux.

A la liste déjà longue des pièces de théâtre de Mme Matter-Estoppey vient s'ajouter une charmante pochade en deux actes : **Doux, doux, marions-nous**. Elle plaît certainement par l'esprit et la malice de l'auteur, qui ont rebondi sur ses personnages, par une intrigue très amusante, qui rappelle un peu « La Cagnotte », de Labiche, et par une mise en scène qui peut se prêter à une figuration plus ou moins nombreuse.

Les sociétés dramatiques seront heureuses de voir s'augmenter le répertoire, assez restreint, des pièces de chez nous.

J. C.

**La Patrie Suisse.** — Dans la « Patrie Suisse » du 5 novembre: l'inauguration du nouvel institut dentaire genevois, arrivée et réception de M. Dinichert, notre nouveau maître à Berlin, championnat cyclistes militaires sur route, matches de football Servette-Zurich, Grasshoppers-Urania, Lausanne-Aarau. Un reportage sur les travaux et le barrage du Grimsel, un bel article sur le Salon suisse des Femmes artistes, une causerie d'Henriette Charsson, des nouvelles, des variétés, de pages de mode complètent ce numéro.

## GARÇON OU FILLE ?

Dix heures sonnaient lorsque Jean-Louis fit son entrée au chef-lieu de district. Il faisait chaud et la marche lui avait donné une de ces soifs!.. Voilà tout juste le « Café de la Treille » où il s'en souvenait — le vin n'était pas mauvais du tout. L'aubergiste, en manches de chemise, sur le pas de porte, attendait les clients.

— Patron ! Trois décis, et bien frais, surtout!

— Donnez-vous un « demi », pendant que vous y êtes, fit une voix joyeuse. Et un homme, déjà attablé, s'avanza, la main tendue.

— Alors, quoi, Pernettaz ! On ne dit rien aux amis, à ton copain de service ; par-dessus le marché ? Que fais-tu par ici ?

C'était en effet un bon camarade de service, Marc Dupertin, du Sépey. Le « demi » servi, on trinqua.

— Alors, ça va toujours, Jean-Louis ? Et quoi de neuf ?

— Heu ! Pas grand'chose, sauf que... je suis venu pour faire inscrire une naissance.

— Ah ! Félicitations ! Et peut-on savoir ? Un garçon, je parie.

Question toute naturelle, mais qui piqua au vif l'amour-propre de notre père de famille. Après tout, il n'était pas obligé de se confesser, même à un copain de service. Jean-Louis, avec un bel aplomb, répondit :

— Hé oui ! C'est un garçon, et puis un tout puissant. Il pesait dans les neuf livres, à ce que m'a dit la sage-femme !

Il était flatté de ce que son camarade lui ait attribué d'office un garçon, mais dans son honnêteté native, il avait tout de même un peu honte de ce mensonge.

Marc Dupertin retrinqua, puis :

— C'est un garçon, tu dis ? Bon ! Ça demande à être arrosé spécialement. Patron ! Redonnez-vous un « demi » du même. C'est moi qui l'offre.

Et voilà nos deux hommes qui, sous l'influence de ce bon vin d'Aigle, se mirent à bavarder, en se rappelant des histoires de service du dernier cours de répétition, des souvenirs du cantonnement, etc.

Après un autre « demi » offert par le patron, la conversation s'anima et commençait à être passablement embrouillée. Ayant jeté un coup d'œil sur la pendule, Jean-Louis, dont les idées manquaient de netteté, se rendit toutefois compte que l'heure s'était sensiblement avancée. D'un trait, il vida son verre, se leva et, d'une voix pâteuse :

— Mon ami Marc ! C'est pas le tout que ça. Il faut que j'aille voir ce pétabosson, avant que ça ferme. Salut ! Au revoir ! Conservation !

Son camarade, au moment de le quitter, lui dit :

— Dis, Pernettaz, comment l'appelleras-tu, ton fils ?

Jean-Louis, interdit, ne répondit pas tout de suite. Il n'avait plus du tout songé à cela. Alors, Dupertin, le voyant indécis :

— Si tu t'appelaient Jean-Marc, pour me faire plaisir ?

Puis, ils se séparèrent, après une dernière poignée de mains.

Jean-Louis sentait ses idées vaguement noyées dans un brouillard, pendant qu'il se dirigeait vers le bureau de l'état-civil. Sobre par habitude et aussi pour des raisons d'économie, Pernettaz ne buvait guère et ne sortait que rarement de son hameau. Or, cette succession de picholettes et de « demis » l'avait étourdi ; il sentit confusément que, si sa Fanchette le voyait dans cet état, elle ne serait pas contente.

Le voici devant le bureau de l'état-civil. Tout en essayant de rassembler ses esprits, il entre.

— Bien le bonjour, messieurs. Je viens pour une déclaration de naissance. La Fanchette, — c'est ma femme — m'a dit comme ça...

— Bien, bien ! fit le préposé qui voyait que le bonhomme était un tantinet émotionné. — Vous avez vos papiers ?

— Bien ! C'est vous qui êtes le père, je suppose.

— Oui, monsieur, c'est moi-même. Et avec honneur !

L'officier d'état-civil n'insista pas, puis, souriant :

— Est-ce un garçon ou une fille ?

Jean-Louis qui trouvait qu'il faisait rudement chaud dans ce bureau, suait à grosses gouttes. Il avait entendu vaguement la question du préposé ; elle lui paraissait tout à fait superflue.

— C'est un garçon, évidemment.

— Comment, « évidemment » ? fit le préposé ; ça pourrait être une fille, tout aussi bien.

Mais notre Jean-Louis, dont la marotte venait de s'ancrer profondément dans ses méninges, répliqua :

— Puisque je vous dis que c'est un garçon, à la fin du compte...

— Bon, bon ! Et comment voulez-vous l'appeler ?

— Jean-Marc, monsieur ! fit Jean-Louis, sur un ton qu'il s'efforça à rendre ferme.

Dix minutes après, notre homme, muni d'un acte de naissance bien en règle — du moins le croyait-il — reprit la route pour les Mosses, tout fier d'avoir accompli un acte important et de s'en être bien tiré. Des commissions pour la Fanchette, du coupon de lainage, du chapeau pour le dimanche, de tout ça il n'en était plus question. Jean-Louis était content de lui et de sa journée.

La route lui paraissait bien un peu longue, un peu plus dure à monter que d'habitude. Était-ce l'effet de ce dernier « demi » pris avec Dupertin ? Il était pourtant rudement bon. Et ce Marc, quel bon type !

Après un court arrêt au Sépey, puis un dernier, à la Combillaz, Jean-Louis finit par arriver chez lui, péniblement. La Fanchette, qui l'avait vainement attendu pour le repas de midi, était quelque peu inquiète. Tout de suite, elle s'aperçut que son homme n'était pas comme d'habitude, mais en femme raisonnable, elle l'accueillait sans aucun reproche. Elle lui dit simplement :

— Viens prendre une tasse de café. Ça te fera du bien, Jean-Louis.

Elle préférait renvoyer à plus tard ses questions au sujet du voyage au chef-lieu.

Comme le père faisait mine de vouloir entrer dans la chambre, elle lui dit :

— Fais doucement, voyons ! Elle dort.

Alors Jean-Louis, sans avoir pris garde à ce « elle », sortit de la poche de sa veste une enveloppe.

— Tiens, Fanchette ! Voilà les papiers. Tout est en règle, cette fois.

Vaguement inquiète, sa femme prit l'enveloppe, en sortit de la paperasse et déplia la première feuille.

C'était l'acte de naissance. Après y avoir jeté un coup d'œil, elle devint toute pâle et dut s'asseoir. Croquant avoir mal lu, elle relisait :

...Jean-Marc, fils légitime de Jean-Louis Pernettaz et de Fanchette, née Bussat...

— Pour l'amour du ciel, qu'est-ce que ça veut dire ? ...Jean-Marc ? Où as-tu eu la tête, mon pauvre Jean-Louis ? Faire inscrire un garçon, alors que tu devais bien savoir que c'était une fille, la petite Louise !

Puis, allant rapidement à la chambre, elle revint aussitôt, tenant dans ses bras la pauvre petite chose arrachée de son bon sommeil et qui regardait, de ses yeux bleu-pervenche, le père absolument ahuri et subitement dégrisé.

— Tiens, regarde ! Le voilà, ton « Jean-Marc » ! Est-ce ta fille, oui ou non ? Ti possible ce que les hommes sont bêtes quand ils ont un verre de trop ! La prochaine fois — si cela doit arriver — j'irais moi-même faire des commissions de ce genre. Et maintenant, va te coucher, Jean-Louis ! On verra demandé ce qu'il y aura à faire pour arranger cette histoire. Ça ne va pas être commode. On ira vers le syndic ; il doit s'y connaître, puisqu'il a risqué d'être député. Ah, ces hommes, quelle engeance !

F. Wælfli.

**Bourg-Ciné-Sonore.** — « Une petite Femme dans le train », le dernier film de Henry Garat et de Meg Lemmonier passe en première vision au Bourg cette semaine.

Tiré de Saint-Granier de l'amusante comédie de Léon Marchès, mise en scène par Charles Anton, complétée par des chansons spécialement écrites pour Henry Garat qui les détaille comme seul il sait le faire, cette joyeuse comédie musicale, est une œuvre gaie, plaisante, pétillante de malice et d'esprit, possédant une action rapide et alerte, des péripéties ingénieuses, un intérêt sans cesse rebondissant.

L'interprétation en tous points parfaite, comprend, outre les deux vedettes, Léon Bélière, comédien de grande classe, Pierre Etchepare, plus amusant que jamais et Edwige Feuillère, infiniment séduisante.

Les enfants de moins de seize ans ne sont pas admis.

**Les mendigots.** — L'aveugle. — Donnez un petit sou au pauvre aveugle.

Le monsieur. — Mais vous n'êtes pas aveugle, vous.

L'aveugle. — Non, c'est ma femme qui l'est ; et elle est là-bas, au coin de la rue, qui regarde si la police vient.

## Achetez l'Almanach du Conteur !

Pour la rédaction  
J. Bron, édit.

Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.

**La liberté, la paix, vous**  
**ne les avez vraiment que si personne n'est caution pour vous. C'est**  
**pourquoi la Banque Uldry & Cie,**  
**à Fribourg, rend de grands services en escomptant des billets sans caution jusqu'à Fr. 500.—. On peut écrire en indiquant la situation financière, la réponse suit sans frais, mais ceux qui ont à faire avec l'office des poursuites sont priés de ne pas écrire.**

## HERNIEUX

Adressez-vous en toute confiance aux spécialistes :

**Margot & Jeannet**

BANDAGISTES

Riponne et Pré-du-Marché, Lausanne